

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PSYCHOMOTRICITÉ			
Ancien Code	PAKN3B93KIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAKB3930		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sylvie MAIRLOT (mairlots@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "PSYCHOMOTRICITE" ouvrira l'étudiant à la pratique psychomotrice en général et spécifique au kinésithérapeute.

La psychomotricité, fait le lien entre la psyché et le moteur. Plus précisément, elle dégage le lien qui existe entre d'une part la motricité volontaire, le mouvement et d'autre part, le mental, l'affectif, les cognitions et les capacités intellectuelles afin d'aborder la personne **dans sa globalité**.

La thérapie psychomotrice permettra ainsi l'amélioration des fonctions psychomotrices perturbées ou retardées au cours du développement que la cause soit traumatique, biologique, affective et/ou environnementale.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de choisir et d'appliquer des activités spécifiques à la psychomotricité dans l'éducation et la rééducation d'un enfant ou/et d'un adulte; de pouvoir choisir et utiliser les principaux outils du bilan psychomoteur.

Compétences:

- 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B93KINA Psychomotricité

14 h / 1 C

Contenu

Plan du cours théorique :

1. Introduction: la psychomotricité
2. Histoire de la psychomotricité
3. Société en changement
4. A qui s'adresse la psychomotricité
5. L'homme un être psychomoteur
6. Le psychomotricien
7. Capacités psychomotrices et leur développement
 - Schéma corporel
 - Latéralisation
 - Structuration spatiale
 - Structuration temporelle
 - Coordination
 - Jeu symbolique
8. Les troubles psychomoteurs
9. Le bilan psychomoteur
10. Diverses approches psychomotrices – Individuelles/de groupe

TP : Approches pratiques des capacités psychomotrices abordées aux cours et travail sur le vécu corporel

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage inclut:

- 8 heures de cours magistral
- 6 heures d'exercices pratiques via des mises en situation et une démarche réflexive nécessitant la participation active des étudiants soit individuellement, soit en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les notes de cours de base sont disponibles sur ConnectED.
- Questions - réponses pendant les cours
- Mises en situations pratiques, ressentis et réflexions, etc.

Sources et références

- Boutineau J., Jolu F., Moyano O., Rodriguez M. (2014). Où en est la psychomotricité, Etat des lieux et perspectives. Paris: In Press
- De Lièvre, B. et Staes, L. (2012). La psychomotricité au service de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Notions d'applications pédagogiques. Bruxelles: De Boeck.
- Grassier J. (1990). Cahiers de puériculture: 7 Développement psychomoteur de l'enfant. Paris, Masson.
- Pecher, A. (1976). Expérience de thérapie psychomotrice individuelle. Paris, Masson.
- Potel, C. (2019). Être psychomotricien: un métier du présent, un métier d'avenir. Toulouse: Erès (coll. Trames).

- Potel, C. (2010). Psychomotricité: entre théorie et pratique. Paris : In Press.
- Scialom P, Giromini F, Albaret, JM (2011). Manuel d'enseignement de psychomotricité. Marseille: Solal.
- Wauters-Krings F. (2012). Psycho-Motricité. Bxl: De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours théoriques et pratiques sous forme de Power-Points accessibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note globale attribuée :

- 100% Examen écrit en session : sous forme de Vrai/Faux généralisé et de questions ouvertes liées à la théorie et à des exercices à pouvoir décrire selon des cas cliniques proposés.

En seconde session, idem :

- 100% Examen écrit en session sous forme de Vrai/Faux généralisé et de questions ouvertes liées à la théorie et à des exercices à pouvoir décrire selon des cas cliniques proposés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap				Rap	
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas d'échec au Q1, la présentation de l'examen au Q3, les modalités d'évaluation de la 1ère session restent d'application et inchangées.

Conformément au règlement spécifique, aucun report de note <10/20 ne sera accordé d'une session à l'autre.

Les étudiants inscrits tardivement n'ayant pas pu, partiellement ou totalement, suivre les cours sont invités à venir se signaler auprès du responsable de l'UE afin de préciser les contenus et les modalités d'évaluation appliqués à l'ensemble des étudiants devant présenter cette UE.

Si aucune diminution de contenu et/ou d'exigences n'est envisageable par souci d'équité, des aides ponctuelles, sur des contenus précis identifiés par l'étudiant et ce uniquement à sa demande peuvent être convenues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).